



Se retrouver, se souvenir, s'entraider

Amicale nationale des fusiliers marins et commandos

Assemblée générale de l'ANFMC

Procès-verbal du 9 octobre 2021

L'assemblée générale (AG) s'est réunie en session ordinaire le samedi 9 octobre 2021, au centre IGESA de St Georges-de-Didonne (17200), sur convocation de son président national, le capitaine de vaisseau ® Paul-Henri DESGREES DU LOÛ.

La réunion débute à 16 h 10.

Mot du président, Paul-Henri DESGRÉES du LOÛ :

« Je voudrais tout d'abord féliciter la section Aquitaine et son bureau pour l'organisation impeccable et dans le détail de ce Congrès 2021 qui permet - enfin ! - de se retrouver ensemble dans une ambiance chaleureuse.

Je voudrais ensuite souligner que si l'on peut se réjouir du très petit effet néfaste du Covid dans nos rangs, du moins d'après ce que je crois savoir, on ne peut être qu'heureux de constater aussi que, contrairement à ce qui se passe dans bon nombre d'associations et de fédérations, l'amicale est globalement en développement depuis quelques années. Elle compte 1358 adhérents aujourd'hui, veuves comprises, soit une augmentation de près de 200 membres depuis 2017 !

Cette augmentation est notamment sensible en région toulonnaise et est aussi bien sûr liée au réveil de la section de Brest (61 membres en 2021 dont quelques-uns venant de la section de Lorient). Elle est, d'une manière générale, le résultat de la vivacité des sections, autrement dit de l'action de chacun.

Elle est aussi le résultat du travail permanent et continu des présidents de section et de leur bureau qui sont à la barre.

Elle est enfin le résultat de notre visibilité qui est forte grâce à votre présence remarquée à de très nombreux événements et cérémonies.

Soyez-en tous très vivement remerciés.

Nous allons continuer à nous développer sous votre impulsion, j'en suis certain, aux côtés d'autres associations « sœurs » comme Entraide Fusco, les associations de commandos, Brick et Dague etc. avec lesquelles nous ne sommes pas en compétition, et avec lesquelles nous avons un beau point commun : le rayonnement des fusiliers marins et commandos.

Sachez, à cet égard, que le conseil d'administration vient de valider la création d'une antenne de la section de Paris à Caen que plusieurs résidents normands souhaitent faire vivre et vont certainement développer.

Je souhaite vous remercier enfin pour la belle attention que vous ne cessez de porter aux familles éprouvées, notamment celles qui ont perdu un être cher. La présence amicale que vous leur témoignez jour après jour et le souvenir des leurs, commémoré année après année, sont nos marquants, notre ADN.

Nous allons maintenant nous rappeler les noms de nos disparus depuis notre dernière assemblée générale par visio-conférence, il y a un an et demi »

Recueillement :

Le secrétaire annonce les noms de nos disparus depuis l'AG en visio-conférence du 23 mai 2020, minute de silence

Section d'AQUITAINE : MM Jean LAURENT, Gaston RUSCA, Pierre DELBOS, Hubert FAURE (1er BFMC)

Section de LORIENT : MM, Martin OMPHALIUS, Albert GUILLARD, Jacques-Michel ANDRE, Pierre SCHAUP, Maurice DESPALINS, Claude TREUPEL, Jean-Claude DRUILLENNEC, Gilbert SAINT JAL, François FEDLAOUI, Norbert JAFFREZOU, PAUL MAHE, Jean-Louis LEDEUFF, Yves CAUDAN, Alexandre DAVID, Claude FREYBURGER, Yves DESBOIS, Jules HAVY, Alain MARTEIL, Guy MESLEARD, Jacques GUINVARCH, Frédéric PICAUD, Jean COULIN, Alain MARQUE, Yves SAVEAN, Vincent KERGUERIS, Yannick HEMERY, Michel LEFORT, André BLAIZE.

Section de BREST : MM Jean LAROCHE, Michel MOLNAR

Section de l'EST : MM Jean BAILLY-MAÏTRE, Pierre CONVARD, Robert LIEGEOIS, Jacques MYSKOWSKI.

Section de PARIS : MM. Robert TORTAY, François DE CUYPER (belge), Marcel BUYS (Belge), Jean-Claude HUYARD, François REGINENCI, Amédée MERCIER du PATY de CLAM.

Section de TOULON : MM Maurice MOSCA, Yves THOMAS, Raymond THIEBAUD, William BOUVERET, Alain GOYET, Jean RAGUET, François LEVOT, Jacques TOUCHARD, Roger HEURTAULT.

Nous avons appris par ailleurs les décès suivants :

Amicale des nageurs de combat : MM. Pierre ZANNA, Francis SCHEIDECKER, Georges LABASQUE, Gilles SOBRAQUES, Pierre OLERON.

Autres : MM Gilbert BOSCHER, Thierry GROS, Philippe RENAUD, Christophe KASTELAN, Jean-Luc RAISON, Bruno VACCA.

Nos camarades des autres armées morts en service commandé sont associés à l'hommage que nous rendons à tous.

Nous avons une pensée particulière en ce temps d'épidémie pour nos adhérents et tout particulièrement : M Léon GAUTIER (98 ans) qui est en parfaite santé.

DEROULEMENT DE L'ORDRE DU JOUR

49 amicalistes sont présents et 152 ont fait parvenir leur pouvoir. Que tous en soient remerciés.

1-APPROBATION DU PV DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 23 mai 2020 en visio-conférence

Le procès-verbal de l'AG du 23 mai est approuvé à l'unanimité.

2-RENOUVELLEMENT DU BUREAU NATIONAL:

Conformément aux statuts, le bureau national est démissionnaire et renouvelable.

Se représente à la fonction de président : Paul-Henri DESGRÉES du LOÛ.

Se représentent : Yves GUILMEAU secrétaire, Richard LIS trésorier.

Le poste de vice-président demeure vacant.

Appel à candidature : Aucun autre candidat ne se présente aux fonctions du bureau national.

Vote : Le bureau national est reconduit dans ses fonctions, à l'unanimité.

Yves GUILMEAU fait savoir qu'il ne représentera pas au poste de secrétaire national lors de la prochaine AG.

Le président a proposé au CA qui l'a adoptée, la nomination de Francis FAUCHARD à la fonction de chancelier de notre amicale. A ce titre, il sera notre conseiller pour tout ce qui concerne ce domaine, étant entendu que la constitution initiale des dossiers reste du ressort des sections. Les membres présents n'ont pas d'objection concernant cette proposition.

Ses coordonnées figureront sur le site national à la page « Annuaire ».

Les statuts seront modifiés en conséquence lors de la prochaine AG extraordinaire.

3- RAPPORT D'ACTIVITES :

Le rapport du secrétaire national est joint en annexe.

Vote : Le rapport est adopté

4-RAPPORT FINANCIER

Richard LIS étant excusé, le rapport financier de la caisse nationale, dont le tableau est annexé au présent PV, est commenté par Yves GUILMEAU.

Il note le versement par le ministère de la Défense de 1000€ pour la stèle de LUZY et de 700 € pour le congrès de l'Aquitaine.

Vote : les comptes de la caisse nationale sont approuvés à l'unanimité.

Il est proposé de reconduire la part de 5€ par adhérent versée à la caisse nationale par les sections.

Vote : la participation, par adhérent, de 5€ à la caisse nationale est reconduite à l'unanimité.

5-FONCTIONNEMENT de L'AMICALE :

LES REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Le CA s'est réuni deux fois. Une première fois en visio-conférence le 28 février 2021, sur convocation du président national. Ce même 28 février, le président national ainsi que le président de Paris ont participé au ravivage de la Flamme. La deuxième réunion a eu lieu le 9 octobre, lors du présent congrès.

Modifications du RI :

Modification de l'annexe 1 portant sur la liste des bureaux de section de LORIENT, de l'EST, de TOULON.

Vote : Les modifications sont adoptées.

Chancellerie :

Le président a écrit à la DPMM pour l'informer que Francis FAUCHART est en charge de la chancellerie de l'ANFMC. Son action particulièrement efficace est soulignée : Francis FAUCHART a en effet instruit à ce jour une centaine de dossiers, 36 ayant déjà obtenu satisfaction.

Le président propose à l'assemblée que Francis FAUCHART soit officiellement notre chancelier national et que les statuts et le RI soient modifiés en conséquence.

Vote : ces dispositions sont adoptées à l'unanimité

Le président informe l'assemblée qu'il a adressé un courrier au CEMM, ainsi qu'à la DPMM et à l'ONAC (en copies) concernant les modalités d'attribution des décorations dans les ordres nationaux. Il a également adressé un message au CEMA et à la Fédération Maginot concernant, d'une part, la prise en compte des blessures en service dans le cadre de l'attribution de la Médaille militaire et, d'autre part, la prise en compte des niveaux de citations dans les modalités d'attribution des ordres nationaux. Ces courriers sont demeurés sans réponse. Il entend donc relancer son action.

Prochains congrès :

Le prochain congrès a été prévu être organisé par la section EST à BEAUNE les 16, 17 et 18 juin 2022. Le président propose qu'il se déroule comme chaque année plutôt à partir du vendredi 17 soir, et demande à la section Est de vérifier si la période électorale crée des obstacles qui nous obligeraient à le repousser d'un an. Auquel cas, il se tiendrait en 2023 soit à BEAUNE ou TOULON.

Par message diffusé à tous, le 10 novembre 2021, Jean Paul PILLOUD confirme que le congrès 2022 aura lieu à BEAUNE du 17 au 19 Juin 2022.

Il sera confirmé au prochain CA que TOULON organisera le congrès 2023, PARIS celui de 2024 à OUISTREHAM (80^{ième} anniversaire du D.DAY).

Financement des insignes de la Légion d'Honneur de MM Hubert FAURE et Léon GAUTIER :

Un appel à dons avait été lancé au sein de l'amicale en vue du financement des insignes de la L.H. Les familles des récipiendaires ayant souhaité que ceux-ci soient remis par le Président de la République, l'achat a été effectué par la Présidence. L'amicale a estimé qu'elle ne pouvait conserver la somme collectée de 2515€.

Il est proposé à l'assemblée, suite à l'avis favorable du CA, de ventiler les fonds de la manière suivante :

- 500€ au musée du 4 Cdo de OUISTREHAM (souhait de Hubert FAURE).
- 1000€ à l'association « Entraide FUSCO » en soutien aux blessés.
- 1015€ au musée de traditions des fusiliers marins de Lorient.

Vote : Ces dispositions sont adoptées à l'unanimité.

Projet D.DAY LAND :

Le projet d'un site mémoriel du 6 juin sous forme d'un « parc d'attraction » soulève de nombreuses résistances et indignations, dont celles de Léon GAUTIER et des familles des « 177 », la mémoire de ceux, militaires et civils, qui sont tombés en Normandie ne pouvant donner lieu à un divertissement et à une opération commerciale.

Le président national a fait savoir qu'il y était fermement opposé en signant une pétition rassemblant de nombreux participants.

Léon GAUTIER a par ailleurs été contacté pour présider un comité d'éthique, poste qu'il a refusé tout en renouvelant sa ferme opposition à tout projet sous cette forme.

6-QUESTIONS DIVERSES :

A la question concernant le budget, il est répondu qu'il n'est pas établi de budget prévisionnel.

Le budget est sensiblement le même chaque année. Il est constitué de la part que les sections versent à la caisse nationale et de la subvention attribuée par la Défense.

Madame CHATEL, déléguée de la « Fondation la France Libre » nous informe que le 80^{ième} anniversaire des combats de BIR-HAKEIM sera célébré à PARIS le 11 juin 2022.

Monsieur Robert CIBOULET ancien AFN au Commando de MONTFORT remercie le président national ainsi que les présidents de sections, les amicalistes et nos amis belges et, au cours de sa prise de parole, se dit fier d'avoir servi dans les fusiliers marins.

Un adhérent remet au président le livre écrit par Philippe KIEFFER dédié par l'auteur pour le remettre au musée des FM de Lorient.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt l'AG à 17h 30.

Royan le 15 novembre 2021

Pau-Henri DESGREES du LOÛ
Président de l'ANFMC

Signé Paul-Henri DESGREES du LOÛ

YVES GUILMEAU
Secrétaire national de l'ANFMC
Rapporteur de la réunion
Signé Yves GUILMEAU